

Politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise

01 MAI 2017 – (révision n. 6)

La société Creomoda souhaite maintenir sa réputation et est consciente de l'importance de :

- la qualité de ses produits et services,
- La préservation de son environnement,
- la santé et la sécurité de son personnel,

La conduite éthique et la responsabilité sociale de l'entreprise impliquent de se conformer :

- à toutes les exigences de la norme SA8000 et par conséquent à toutes les normes internationales auxquelles elle se réfère,
- au respect de la réglementation nationale et à tous les accords éventuels conclus,
- à l'évaluation périodique de l'entreprise pour une amélioration continue de ses performances en matière de responsabilité sociale,
- à veiller à la communication et l'explication de cette politique à tout son personnel, quel que soit son niveau, et ce pour application,
- à l'assurance que cette politique est accessible à toutes les parties intéressées.

Le champ d'application de cette politique :

❖ En ce qui concerne le travail des enfants :

- le respect de la réglementation locale et des conventions internationales ainsi que celles de la norme SA8000,
- la demande aux fournisseurs stratégiques/sous-traitants de se conformer aux exigences de la responsabilité sociale,
- l'élaboration et la mise en place d'une politique de recrutement, qui énonce clairement l'âge requis à l'embauche.



- Le recrutement des jeunes travailleurs (entre 16 et 18 ans) se fait conformément aux exigences réglementaires.

❖ **En ce qui concerne le travail forcé ou obligatoire :**

- La société Creomoda ne pratique pas et ne tolère pas l'usage du travail forcé ou obligatoire et ce dans le respect de la réglementation locale et des conventions internationales ainsi que de la norme SA 8000.

- elle n'exige pas de son personnel des dépôts d'argent et ne garde pas les documents originaux de son personnel.

- elle ne pratique pas de retenues sur salaires, bénéfiques ou propriété.

- elle s'interdit le travail des prisonniers.

- elle exclut toute forme de trafic d'êtres humains et d'esclavage,

- elle exclut toute relation d'affaires avec les fournisseurs, sous-traitants et sociétés d'intérim qui favoriseraient le travail forcé ou obligatoire.

❖ **En ce qui concerne la santé et sécurité des travailleurs :**

- le respect de réglementation locale et des conventions internationales en matière de santé et sécurité au travail ainsi que les exigences de la norme SA8000.

- l'amélioration continue des conditions de travail en matière de sécurité par des évaluations périodiques.

- l'attention particulière aux risques spécifiques relatifs à la santé et sécurité des femmes enceintes et de celles qui sont de retour de leur congé de maternité.

❖ **En ce qui concerne la liberté d'association et le droit à la négociation collective :**

- le respect de réglementation locale et des conventions internationales ainsi que de la norme SA8000.

❖ **En ce qui concerne la discrimination :**

- le respect de réglementation locale et des conventions internationales ainsi que de la norme SA8000.

- l'entreprise interdit dans sa politique de recrutement toute forme de discrimination.

❖ **En ce qui concerne les procédures disciplinaires :**

- le respect de réglementation locale et des conventions internationales ainsi que de la norme SA8000.
- le traitement digne et respectueux de tous les employés.

❖ **En ce qui concerne le temps de travail :**

- le respect des lois nationales et des conventions internationales ainsi que de la norme SA8000.

❖ **En ce qui concerne la rémunération :**

- le respect de réglementation locale et des conventions internationales ainsi que de la norme SA8000.
- la société s'engage à payer le salaire minimum de subsistance (Basic Need Wage) calculé conformément aux exigences de la norme SA8000.
- la société s'engage, dans un esprit d'amélioration continue, à octroyer à ses employés des avantages, financiers et autres, qui vont au-delà de ce qui est requis par la loi, et ce, pour les motiver.
- chaque membre du personnel est en mesure de contester le montant de sa fiche de paie et de recevoir les clarifications nécessaires à travers les outils prévus par le processus de réclamation mis à sa disposition.

La Direction est également engagée dans l'implication des parties prenantes afin d'améliorer la performance sociale de la société. La Direction assure aussi une communication interne et externe, adéquate, concernant les performances de la responsabilité sociale de la société.

Ce document est affiché dans divers espaces de travail de la société et est disponible sur demande.

Les gérants
(Thierry Cusinato – Ali Ghedamsi)

Remarque : Le document inclus dans ce manuel est rédigé en français et en arabe afin que tout le personnel CREOMODA soit en mesure de le comprendre.



CREOMODA is a company certified
for Social Responsibility

S.a.r.l. au Capital de 660 000 DT
Siège social : Route Kondar Kalaa Kebira 4060 Sousse
Tél : 00216 70 24 27 20 - E-mail : creomoda@topnet.tn
M.F 44358T/A/M000 - R.C B 173621997 - C.D 0044358 T - CNSS 134092.38

BUREAU VERITAS
Certification



CREOMODA S.A.R.L.

Registered and Operative Site:
Route de Kondar - 4060 Kalâa Kebira - Sousse - Tunisia

Bureau Veritas Italia S.p.A. certify that the Management System of the above organisation has been audited and found to be in accordance with the requirements of the management system standards detailed below

Standard

SA 8000:2014

Scope of certification

**Manufacturing of textiles and other media related.
Assembling textiles catalogues and bunches.**

Certification cycle start date: **19 December 2016**

Subject to the continued satisfactory operation of the organisation's Management System, this certificate expires on: **18 December 2019**

Original certification date: **19 December 2016**

Certificate No. **IT271488**

Version N. 1 Revision date: **19 December 2016**



ANDREA FILIPPI - Local Technical Manager

Social Accountability International and other stakeholders in the SA8000 process only recognize SA8000 certificates issued by qualified CBs granted accreditation by SAAS and do not recognize the validity of SA8000 certificates issued by unaccredited organizations or organizations accredited by any entity other than SAAS.

Certification body address:
Bureau Veritas Italia S.p.A., Via Miramare, 15, 20126 Milano, Italia

To check this certificate validity please contact +39 02 270911 or refer to the website of SAAS
www.saasaccreditation.org/certification
Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of the management system requirements may be obtained by consulting the organisation.

